

**HAVRE-SAINT-PIERRE  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 22 juin 2021 à 19 h 30, à huis clos et par vidéoconférence.

**SONT PRÉSENTS :**

Pierre Cormier	maire
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

**EST ABSENT :**

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
-----------------	-----------------------

**SONT AUSSI PRÉSENTES :**

Meggie Richard	directrice générale
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

---

Monsieur le maire suppléant constate de quorum et ouvre la séance à 19 h 30

---

**RÉSOLUTION N° 1307-21  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier  
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

---

**RÉSOLUTION N° 1308-21  
RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR  
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020 : DÉPÔT**

---

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier  
et unanimement résolu

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, soient et par la présente, sont déposés au Conseil municipal.

---

**RÉSOLUTION N° 1309-21**

**VENTE DE TERRAIN - OK PNEUS HAVRE-SAINT-PIERRE : AUTORISATION**

---

CONSIDÉRANT la demande d'achat d'un terrain de la compagnie OK Pneus Havre-Saint-Pierre;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault appuyé par la conseillère Charlotte Cormier et unanimement résolu

Que la Municipalité vende de gré à gré à la compagnie OK Pneus Havre-Saint-Pierre le lot 6 451 797 au cadastre officiel de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre dans la circonscription de Sept-Îles, conformément à la « Politique relative à la vente de terrains commerciaux et/ou industriels ».

Que le terrain faisant l'objet de la présente vente ne fait pas partie du domaine public de la municipalité en vertu de l'article 916 du Code civil du Québec.

Que le maire ou le maire suppléant et la directrice générale ou la directrice générale adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, le contrat notarié à intervenir par Me Brigitte-Vivianne Lévesque, notaire et ainsi donner quittance sur paiement du prix de vente.

---

**RÉSOLUTION N° 1310-21**

**ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DES PUIITS #1 ET # 3 - RÉFECTION : MANDAT**

---

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'effectuer des travaux de remplacement des câbles d'alimentation électrique des puits d'eau potable #1 et #3;

CONSIDÉRANT l'urgence des travaux à réaliser;

CONSIDÉRANT la réception de l'offre de la compagnie Pahin Électrique inc. en date du 7 juin 2021;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault et unanimement résolu

Que la Municipalité retienne les services de la compagnie Pahin Électrique inc., afin de procéder aux travaux de réfection électrique des puits d'eau potable #1 et #3, et ce, pour la somme de 40 120,82 \$, taxes applicables en sus.

---

**RÉSOLUTION N° 1311-21**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault  
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier  
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 43.

---

---

**Pierre Cormier, maire**

---

**Meggie Richard, directrice générale**